toulouse métropole

Nicole MIQUEL-BELAUD
Conseillère Métropolitaine

Toulouse, le 3 mars 2026

Monsieur SOUMARE
adc.coor@gmail.com

Objet : Attestation de coordination de projet et de collaboration technique

Je soussigné, Madame Nicole MIQUEL-BELAUD, Conseillère Métropolitaine – membre du bureau de Toulouse Métropole, Présidente de la Commission Eau et Assainissement de Toulouse Métropole, Présidente du COPIL du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales (SDGEP), de la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations(GEMAP), Présidente de ZEFIL et Loi Oudin certifie que Monsieur Boun Daouda SOUMARE, dans le cadre de ses fonctions de Coordinateur des Programmes, de Directeur Général adjoint et de Directeur Général de l'Agence de Développement Communal (ADC), a assuré, 2016 à 2026, la coordination à Saint-Louis.

- **octobre 2016 – avril 2017** : Opérations concernant les quartiers de Ndiolofene Nord, Diamaguene et Leona/ Eaux Claires qui ont permis le raccordement à l'égout de 293 concessions et la réhabilitation/ construction des toilettes de 02 écoles de la Commune de Saint-Louis : **333 327** euros

- **Octobre 2018 à Mai 2019** : Travaux d'extension du réseau d'assainissement dans 07 rues de Ndiolofene Sud, ayant permis le raccordement de 160 concessions ainsi que la construction/ réhabilitation de 45 toilettes dans 4 écoles : **429 175 euros**

- **septembre 2019 – septembre 2021** : Travaux de réalisation du réseau d'assainissement du quartier de Médina courses ayant permis le raccordement de 320 concessions et la réhabilitation/ construction de 66 toilettes. Montant : **565 590 euros**

- **Mars 2023- Décembre 2024 :** Opération Accès à l'eau et assainissement, et hygiène sur le centre de santé de Leona le doublement de la capacité d'accueil des urgences qui passe de 10 à 24 lits, la reprise des réseaux d'assainissement, l'accès à l'eau chaude pour le service maternité et le service des urgences via la mise en place de chauffe-eau solaires : **99 978 euros.**

Dans ce cadre, Monsieur SOUMARE a eu la responsabilité de :

- coordonner au niveau local les opérations d'assainissement et les relations entre les différentes parties prenantes du projet ;
- animer les réunions des instances
- assurer l'exécution des activités prévues aux différentes conventions ;
- assurer le suivi rigoureux des indicateurs de performance et le reporting (technique et financier) selon nos standards.

Nous tenons à souligner l'excellence de son leadership, sa maîtrise des procédures de gestion de projet et son efficacité dans l'atteinte des résultats attendus.

Cette attestation est délivrée pour faire valoir ses compétences de consultant expert en coordination de projets auprès de tout partenaire technique et financier.

Nicole MIQUEL-BELAUD

Nicole MIQUEL-BELAUD
Conseillère Municipale déléguée
Conseillère Métropolitaine
Economie Sociale et Solidaire
Présidente de la Commission Eau et Assainissement de TM
GEMAPI
Présidente de ZEFIL
Loi OUDIN
Club des Ambassadeurs de Toulouse
Promotion de l'insertion sociale dans les marchés publics